

TASSIN-LA-DEMI-LUNE - CONSEIL MUNICIPAL

Pôle petite enfance d'Alaï : la construction est en bonne voie

Lors du dernier conseil municipal de Tassin, une demande d'autorisation d'urbanisme pour la construction du Pôle petite enfance d'Alaï a été formulée. Un projet qui n'attend plus que le début des travaux.

Vu 11 fois | Le 04/07/2017 à 05:00 | Réagir

EDITION ABONNÉ



■ Projet du cabinet d'architecte CBXS, Sarl Terre Eco, Sletec ingénierie et Sarl Orféa retenu pour la construction du Pôle petite enfance d'Alaï. Visuel CBXS

Dans le cadre de son plan de mandat, la ville de Tassin, réalise un Pôle petite enfance permettant d'accueillir 30 enfants dans un équipement d'accueil du jeune enfant, 24 bambins dans un jardin d'enfants, ainsi que 18 autres dans un relais assistantes maternelles. Soit une capacité totale de 72 places pour accueillir ces têtes blondes.

Un square pour les riverains

Une surface utile de 800 m², située sur la propriété communale voisine de l'actuel groupe scolaire Alaï, est prévue afin d'accueillir le nouveau bâtiment.

Une surface de 892 m² sera attribuée à un seul niveau, mais également une autre de 540 m² pour les extérieurs. La surface des extérieurs sera séparée en deux. L'un des espaces servira, " hors occupation journalière, pour les riverains en tant que square".

Selon Régis Labaune, adjoint aux Grands projets, « l'objectif est de favoriser un échange de partage de compétences, en mettant, à la disposition de l'actuel groupe scolaire Alaiï, ainsi que du futur Pôle petite enfance d'Alaiï, une salle de motricité, ou encore une salle à manger, dans des locaux communs ».

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont approuvé à l'unanimité l'autorisation d'urbanisme pour les travaux de construction.

Un projet éco-responsable

Après la concurrence accrue de nombreux candidats pour la maîtrise d'œuvre, c'est finalement le cabinet d'architecte CBXS, associé aux bureaux d'étude Sletec, Terre éco et Orféa qui a été choisi, pour réaliser ce projet. L'équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée afin de concevoir un Bâtiment à énergie positive (Bepos), très performant d'un point de vue énergétique, et compatible avec le nouveau label Effinergie (association favorisant les constructions et rénovations de bâtiments à basse consommation d'énergie). Toujours autour de cette même démarche, une terrasse végétalisée est prévue en toiture, des panneaux photovoltaïques seront installés afin d'équilibrer le bilan énergétique, et deux sondes géothermiques seront reliées à des pompes à chaleur afin d'assurer le chauffage. Le planning prévoit une mise en service début 2019.

“ L'objectif est de mutualiser les locaux
Régis Labaune, 4e adjoint au maire, en charge des Grands
projets, des Travaux et du Cadre de vie
”